



Conakry, le 21 JUL 2023

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

TITRE DU PROJET : Programme Présidentiel de Construction de Logements Sociaux (PPCLS).

OBJET : Présélection des Consultants pour l'exécution des études d'élaboration du Projet présidentiel de construction de mille (1.000) logements sociaux, économiques et de standing et des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des travaux dans les 33 préfectures du pays.

FINANCEMENT : 100% Budget National de Développement Exercices 2023.

1. En application de la politique volontariste d'amélioration diligente du cadre de vie des populations guinéennes prônée par le Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), sous l'égide du Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président du CNRD, Président de la Transition et Chef de l'Etat, le Gouvernement de la Transition, a engagé en 2022, sous la direction de l'Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL) (ci-après désignée « l'Autorité contractante »), la mise en œuvre effective du Programme Présidentiel de Construction de Logements Sociaux (PPCLS) à travers la construction de mille huit cent trente-six (1.836) logements sociaux « clés en mains » à Conakry (sites de Matoto et Sonfonia), Kindia (site de Friguiagbé), Mamou (site de Séré), Kankan (site de Karifamoryah) et N'Zérékoré (site de Komou).
2. L'AGUIFIL a décidé d'étendre cette opération à l'ensemble des trente-trois (33) préfectures du pays afin d'y contribuer à l'amélioration durable du cadre et des conditions de vie des populations.
3. Il est prévu qu'une partie des ressources du Budget National de Développement Exercice 2023 destinée au financement du PPCLS sera utilisée pour effectuer la totalité des paiements liés à la réalisation des études citées en objet.
4. Dans le cadre de leur mission d'une durée de trois (3) mois consécutifs démarrant en octobre 2023, les Consultants auront à proposer, justifier et élaborer un projet comprenant la construction d'environ quarante (40) logements sociaux dans chaque préfecture du pays, selon des principes généraux à définir pour l'amélioration durable de l'habitat des agents de l'Etat dans les communautés à la base.
5. Par le présent Avis à manifestation d'intérêt réservé aux Consultants nationaux à jour des documents administratifs, disposant des compétences et expériences techniques avérées et souhaitant être présélectionnés pour présenter une proposition pour les prestations de services de consultants liées à ce projet, l'Autorité contractante invite les Consultants intéressés à solliciter l'envoi à leur adresse électronique de l'Avis à manifestation d'intérêt (AMI) y relatif auprès de :

- Madame Bintou Nabé

Directrice des Moyens Généraux et de l'Administration

Tél. : +224 620 65 23 52

Email : bintou.nabe@aguifil.gov.gn

Immeuble YANSANE, sis près de la Mosquée Centrale
Almama Kaloum, Conakry

Rép. de Guinée

Avec copies à l'attention de :

- M. Sanoussy KONATE

Directeur Contrôle Qualité et Suivi des Opérations de l'AGUIFIL

Courriel :

sanoussy.konate@aguifil.gov.gn ; et

konatesanoussy123@gmail.com

Tél. : + 224 628 61 62 25

Immeuble YANSANE, sis près de la Mosquée Centrale

Almamy Kaloum, Conakry

Rép. de Guinée

- Mme Moya CONDE....

Directrice Générale de l'AGUIFIL

Courriel :

moya.conde@aguifil.gov.gn et

moyaconde2002@gmail.com

Tél. : +224 662 48 30 48

Immeuble YANSANE, sis près de la Mosquée Centrale

Almamy Kaloum, Conakry

Rép. de Guinée

- M. Karim BAH

Directeur Général Adjoint de l'AGUIFIL

Courriel :

karim.bah@aguifil.gov.gn et

richardbah@hotmail.fr

Tél. : +224 620 00 08 55

Immeuble YANSANE, sis près de la Mosquée Centrale

Almamy Kaloum, Conakry

Rép. de Guinée

6. Pour constituer la liste restreinte de six (6) à huit (8) Consultants au maximum, les Consultants seront présélectionnés par la méthode de la Sélection fondée sur la qualité technique seule et conformément aux procédures décrites dans l'AMI.
7. La date limite de réception des manifestations d'intérêts est prévue pour le 08/08/2023, à 10 heures.

JUSTICE



Moya CONDE

Guinée